

PROCES-VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du JEUDI 26/01/2023 à 20 heures

Présents : MM Vincent RESTIF – Alain MAUNIER – Daniel BLU – Cynthia CADOT – Franck CHRETIEN - Dominique TUSSEAU - Bruno TOUPLAIN – Dominique MOUNIER – Laëtitia ROUEIL – Jessicka LUCIEN – Florent CROSNIER

Excusées : M^{MES} Pascale JULIEN et Rose-Marie MARCINIAK

Secrétaire : M. Florent CROSNIER

ORDRE DU JOUR

1. Terre de Jeux 2024 : Compte rendu réunion intercommunale à Ballots – Intervention de Christian Douet : présentation de l'organisation d'une course cycliste le 18/06 et animation Terre de Jeux 2024
2. Approbation du PV de la réunion du 15/12/2022
3. CCPC : Présentation des travaux du contournement du champ de courses
4. FINANCES : Provision pour créances douteuses – Modification reversement taxe d'aménagement à la CCPC
5. Zone artisanale rue d'Ampoigné : Droit de préemption parcelle E490, 18, rue d'Ampoigné
6. Questions diverses et imprévues

1. Terre de Jeux 2024 :

1-1 Compte rendu réunion intercommunale à Ballots Terre de Jeux 2024

M. Daniel BLU présente le compte-rendu de la réunion intercommunale à Ballots concernant les animations dans le cadre de Terre de Jeux 2024. 13 communes étaient présentes. 3 groupes de travail ont été créés. Il a été décidé que chaque commune pourrait organiser une animation en 2023 et qu'en 2024 des animations communes seront organisées lors de la Journée Olympique– Une exposition des actions menées sera organisée. Des lieux sont retenus : La Rincerie, la forêt,...

Prochain RDV à Denazé le 1/03/23. Présence de Franck CHRETIEN et d'Antony TOURTIER.

1-2 Intervention de Christian DOUET : Présentation de l'organisation d'une course cycliste le 18/06 et animation. Les élus et M. DOUET se présentent.

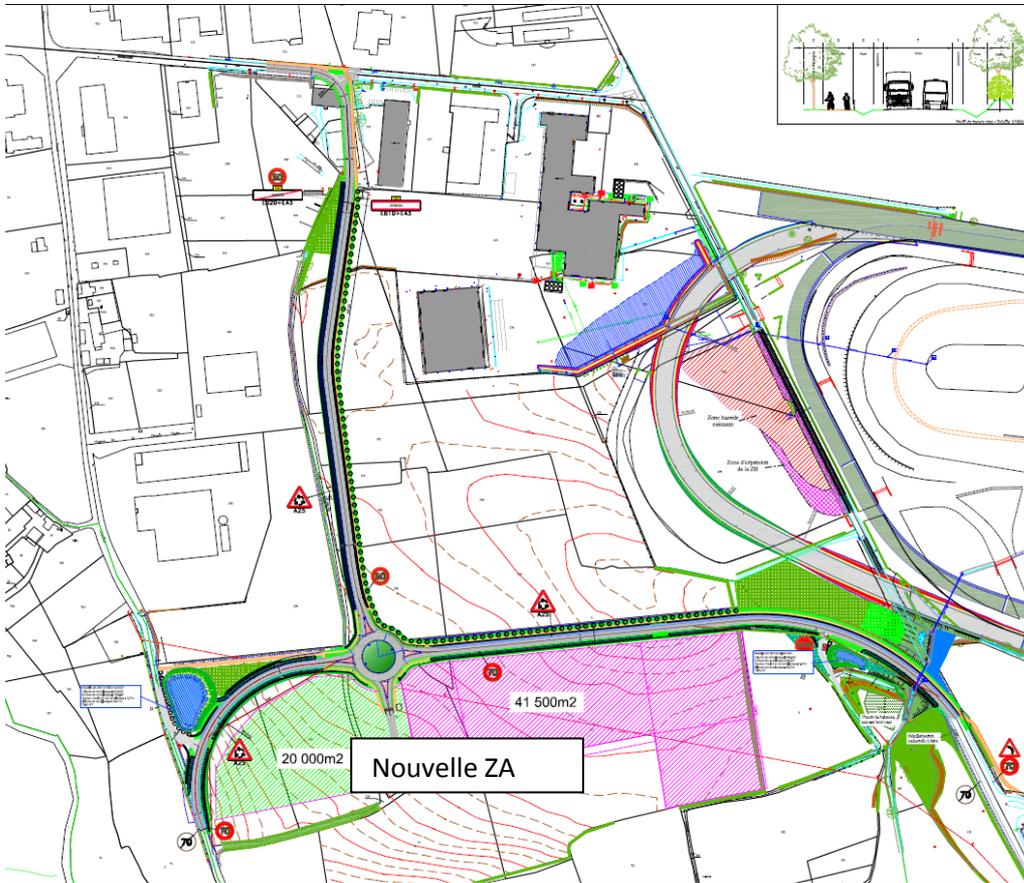
Avec le Club de loisirs, il souhaite organiser une journée cyclisme à Pommerieux composée d'une randonnée familiale de 7,7kms, de courses cyclistes hommes et femmes de 77,7 kms ou 61,6 kms, d'un challenge Régional ou championnat. Un vélo fixe sera mis à disposition des spectateurs -Lors de la réunion d'organisation de la journée citoyenne il proposera des ateliers en relation avec cette journée. Une subvention communale sera sollicitée d'environ 400 € - Il demande également la prise en charge du vin d'honneur par la commune – Différentes demandes en matériel, salles et administratives seront faites auprès de la mairie pour mener à bien ce projet. Il souhaite aussi une adhésion de la part des autres associations.

2. Approbation du PV de la réunion du 15/12/2022

Le procès-verbal de la réunion du 15/12/22 est adopté à l'unanimité des membres présents.

3. CCPC :

Présentation du contournement du champ de courses de Craon par M. le maire



Le projet est à finaliser, notamment les acquisitions foncières. La route sera déviée par l'intérieur de la zone et une nouvelle zone pourra être développée de l'autre côté de la route. Rencontre demandée avec des élus de Craon pour échanger sur la jonction avec la départementale d'accès à Pommerieux. Contournement d'une zone humide. La voie douce arrivera route de Pommerieux et longera l'ensemble de cette nouvelle voirie.

4. FINANCES :

4-1 Provision pour créances douteuses – Délibération N°2023-01-01

Annule et remplace la délibération 2021-09-06

Conformément à l'instruction M14, des provisions pour dépréciation des comptes de tiers "doivent être constituées lorsque le recouvrement des restes à recouvrer sur comptes de tiers est compromis malgré les diligences faites par le comptable public. Les provisions doivent être constituées à hauteur du risque « d'irrecouvrabilité » estimé par la commune, à partir des éléments d'information communiqués par le comptable public."

La comptable du service de gestion comptable (SGC) de Château-Gontier propose au conseil, par mesure de simplification, de poser le principe d'un provisionnement annuel à hauteur de 25 % des

créances douteuses et contentieuses, telles qu'elles apparaissent aux comptes 4116, 4126, 4146, 4156, 4161, 4626 et 46726. En effet, les sommes non payées par les redevables de la commune dans un délai de 6 mois basculent automatiquement sur ces différents comptes selon la nature de la créance.

Ainsi, à chaque fin d'exercice, le SGC transmettra à la commune le détail de ces comptes et il pourra être appliqué ce taux. Si les provisions déjà constituées s'élèvent à un montant supérieur au résultat obtenu, il sera procédé à une reprise de dotation. Si, au contraire, elles s'élèvent à un montant inférieur, une dotation complémentaire sera mandatée.

Sur proposition de M. le maire, le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, décide, d'adopter le principe d'un taux de provision des créances douteuses et contentieuse à 25 %.

4-2 Modification reversement taxe d'aménagement à la CCPC – Délibération N°2023-01-02

Annule et remplace délibération 2022-11-01

M. le maire informe qu'en application de l'article de la loi N°2022-1499 du 1^{er} décembre 2022 de finances rectificative pour 2022, le principe de reversement obligatoire du produit de la taxe d'aménagement par les communes aux EPCI dont elles sont membres a été supprimé.

Sur proposition de M. le maire, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'annuler la précédente délibération et par conséquent de ne pas reverser la taxe d'aménagement à la CCPC.

5. Zone artisanale rue d'Ampoigné : Droit de préemption parcelle E490, 18, rue d'Ampoigné

M. le maire présente la déclaration d'intention d'aliéner soumise au droit de préemption situé 18, rue d'Ampoigné, parcelle E 490. Il s'agit de la vente d'un terrain avec atelier appartenant à M. GUIMARD Ferdinand à M. GEGU Kevin, artisan, d'une surface de 1731 m² pour un montant de 25 000 € soit 14,44 € le m². M. le maire informe qu'il ne souhaite pas préempter la parcelle. Le conseil municipal en prend acte.

6. Questions diverses et imprévues

Compte rendu de la commission voirie

M. BLU présente le compte-rendu de la commission voirie :

Les habitants du 4, Place de l'église a demandé des devis pour abattre les arbres qui menacent de s'abattre sur la rue d'Ampoigné. Le déplacement du compteur à eau est nécessaire. Le maire propose de prendre en charge le déplacement du compteur d'eau. Les arbres pourraient être abattus soit en mars soit en automne. Le mur sera rénové mais abaissé.

Le talus rue des Lilas sera à refaire : Réaliser une pelouse, l'entretien sera assuré par le voisin.

Demande Jérémy Hardy : Suppression de la bande enherbée près de chez lui. Elle sera également à engazonner.

Lotissement des Charmes : Reprise en enrobé ; Des devis seront demandés.

Rue des Magnolias en zone 30 : 1 seul support, interdit de + 3,5 t – flèche de direction, le panneau interdit au tracteur sera enlevé ;

Rue des Magnolias : Création d'une voie mixte piétons/vélos : De la Grande Rue jusqu'à l'entrée du parc

Clôture de charmes en bordure – Supprimer la zone de terre et réaliser des stationnements en épis.

Les bandes podotactiles se décollent et sont dangereuses pour les piétons : Demande de devis auprès de l'entreprise Crépeau.

Sortie de l'atelier : Un désherbage thermique sera réalisé pour améliorer le visuel.

Cheminement abri bus la Chauvinière

L'écluse route de Chérancé :

Mayenne Ingénierie réalisera un plan et un photomontage des aménagements rue des Magnolias

Création de places de parking chemin du Grand Gaubert pour les randonneurs – rdv 10h vendredi prochain.

Mme LUCIEN Jessicka demande si un passage piéton sortie du lotissement des Lilas est prévu et signale un stationnement gênant sur le trottoir cité des Charmes

Renforcement du réseau électrique : Le Petit Launay, Le Bois Rayer, La Grande Tremblaie, Le Grand Gaubert et le Fougeray)

Mme ROUEIL Laëtitia signale le mauvais état du chemin de l'Orlizière et du Grand Bois. M. BLU Daniel informera le service voirie de la CCPC afin de réempierrier.

Tous ces travaux seront réalisés au fur et à mesure en fonction des besoins, du budget et d'éventuelles aides (rue des Magnolias).

- Plantation sentier du Grand Gaubert

Réalisé par Etude et Chantier et financé par le Syndicat du Bassin de l'Oudon côté rivière. Des arbres seront replantés le long de l'Hière également.

- Avancée dossier voie douce et suite avancée projet

Aménagement de la RD 274 avec renforcement des rives de la chaussée par aménagement de poutres, élargissement ponctuel des accotements sur 2,75 Kms- Vitesse importante. Inscrit dans le programme de voirie du département 2022-2026. Négociation foncière à mener par les communes (Craon et Pommerieux) pour la création d'une voie douce.

Une parcelle actuellement à vendre le long de cette voie pourrait servir d'échange pour l'aménagement de cette voie douce.

Rencontre avec la SAFER : M. GEVRAISE – Concerne 5 propriétaires – 3 résiliations de baux seraient nécessaire. Forfait minimum de 800 € pour un coût de 6 400 € H.T ; Opération sans doute prise en charge par le Département.

- Rencontre Mme Tonnoir, Inspectrice d'Académie

- Décision prise le jeudi 9/02/2023 si classe fermée. Un courrier est demandé par l'Inspectrice pour connaître la position des élus de chaque commune.
- Conseil d'école le mardi 7/02.

- Projet photovoltaïque ombrière de parking

Présentation du projet 534 panneaux solaires 4x 48kw – Prise en charge TEM ; Au vu des éléments positifs et négatifs retracés par M. le maire, il informe que la commission ne retient pas le projet. Possibilité d'un projet sur la toiture de la salle O Gré des Loisirs, production de 68 KWc. Une étude de portance serait nécessaire ainsi qu'un désamiantage. TEM pourrait contribuer à la préparation du dossier.

- Dossier centre d'allotement (rencontre le 28 décembre à 20 h avec riverains)

Rencontre riverains et nouvelle société : amélioration de la sécurité : Barrière, local animaux morts, aménagement voirie : Lien chemin – sortie de Chérancé.

Depuis, le propriétaire des terrains est décédé. Ce décès ralentira la reprise par la Sté Bigard.

- Journée citoyenne : Spectacle au choix :

1- Cabaret de Marie-Charlotte 2 comédiens – 1250 € + SACEM – Duré 1h30

2- Concert : 950 €

Après vote à main levée, 4 pour le spectacle de cabaret et 6 pour le concert, le conseil municipal choisit le concert.

- Foyer des jeunes :

Bureau de transition – Mélina Crosnier a contacté Cynthia et a demandé des conseils suite à la réunion du foyer. Mme CADOT l'a orienté vers le Nulle Part Ailleurs qui pourra leur apporter leur soutien -Liste des jeunes à fournir : Année 2004-2008

- Bilan de la cérémonie des vœux

Moins de monde que précédemment. Inviter les présidents d'association ? – Tranche des 20 à 50 ans non représentée – Distribuer les bulletins après les vœux ?

M. Bruno Touplain évoque aussi le fait que la commune communique à travers les gazettes trimestrielles et le bulletin municipal, ce qui n'incite peut-être pas les habitants à se déplacer pour la cérémonie des vœux.

Dates à retenir :

- Conseils municipaux : 02/03 DOB – 30/03 BUDGETS (20H de novembre à mars) - 11/05
- Samedi 11/02 : Réunion argent de poche
- Mercredi 22/02 : Réunion associations
- Mercredi 1/03: 2^{ème} réunion Terre de jeux 2024
- Mardi 7 /03 : Réunion Communication
- Jeudi 16/03: Commission finances
- Samedi 13/05 : Journée citoyenne – 1^{ère} réunion de préparation le jeudi 09/02
- Dimanche 14/05 : photos SDIS
- Dimanche 18/06 : Terre de Jeux – Course cycliste

Levée de séance à 23h20

Vincent RESTIF

Le maire,

Florent CROSNIER,

Le secrétaire,